

L'agenda 21 en bref

le 07/08/2013



Type de publication : Éditions

La Ville poursuit la mise en œuvre de son Agenda 21 et présente les grands axes de la démarche qu'elle a engagée avec ses partenaires sur son territoire.

70 actions pour une ville durable

L'Agenda 21 définit les grandes lignes politiques d'une collectivité en matière de développement durable. À Caen, la Ville prévoit plus de 70 actions économiques, sociales et environnementales.

L'agenda 21 en bref :